

LE JOURNAL DE RUMIGNY

Bulletin d'information municipale

Numéro 4

mars 2015

EDITORIAL

La mutualisation, une source d'économies par le partage des moyens...

Qui ne s'est pas agacé - à tort ou à raison ! - du fameux « mille-feuilles » des compétences des collectivités ? Voilà bien un thème propice à la réflexion lorsque l'on recherche des économies financières...

L'une des pistes consiste à mutualiser les moyens. Comment ? Essentiellement par la mise en place de services dont plusieurs communes ont un besoin commun.

La loi du 27 janvier 2014 a invité les intercommunalités à présenter aux communes un schéma de mutualisation. Pour notre commune, c'est Amiens Métropole, communauté d'agglomération, qui planche sur le sujet. Plusieurs réunions de travail ont d'ores et déjà mobilisé les élus métropolitains. Nous recherchons des économies par la mise en commun de compétences administratives ou techniques.

Première étape concrète : la création d'un service chargé de l'instruction des documents d'urbanisme. Cette mission, jusqu'alors assurée par l'Etat, aurait dû revenir aux communes à compter de juillet prochain. C'est Amiens Métropole qui, avec l'accord des communes, prendra le relais. Le coût de la prestation sera donc inférieur à celui que la commune aurait dû déboursier pour retenir un bureau d'études ! D'autres mutualisations sont à l'étude, comme la création d'un service d'ingénierie, chargé d'accompagner les communes adhérentes dans l'étude de projets d'aménagement ou la mise en réseau de l'ensemble des moyens informatiques des communes.

D'autres structures ont une démarche similaire: le Centre de Gestion de la Fonction Publique, par exemple, qui va nous proposer de participer à la mise en place d'un marché qui confiera à un prestataire privé le soin de réaliser le « document unique » (document qui encadre la sécurité et la santé des employés communaux) pour plusieurs centaines de communes du département, à un prix avantageux pour chacune d'elles.

Quant à la Fédération Départementale d'Energie, elle propose de travailler sur la réduction de nos factures si les communes sont assez nombreuses à lui confier la gestion des factures d'électricité pour le réseau d'éclairage public.

La mutualisation constitue donc bien un élément de réponse à la fois à la baisse des dotations de l'Etat et à la multiplication des contraintes réglementaires imposées aux collectivités. Le conseil municipal de Rumigny s'y est engagé sans réserve.

Votre Maire, Dominique EVRARD



La députée de notre circonscription, Barbara POMPILI, et le conseiller général du canton de Boves, Olivier JARDÉ, nous ont fait le plaisir d'accueillir les aînés lors du repas qui leur était dédié, le 25 janvier dernier.

AU CONSEIL MUNICIPAL :

REUNION DU 9 FEVRIER 2015

• Un projet de convention concernant la viabilité hivernale est à l'étude en concertation avec les services d'Amiens Métropole. Une lame de déneigement pourrait être mise à disposition de la commune, Amiens Métropole n'ayant pas intégré le dégagement des routes de Rumigny dans son plan de déneigement. A charge pour la Commune de conventionner avec un agriculteur.

• Un permis de démolir a été déposé pour une habitation vétuste sur une parcelle située rue de Saint Fuscien. Parcelle dont la Commune est devenue propriétaire suite à une procédure menée en 2011. Un devis a été établi pour démolition et débroussaillage du terrain.

• Un arrêté municipal rappelle aux habitants leurs obligations en matière d'entretien de trottoirs et caniveaux, de détérioration de voies publiques, de taille des arbres et haies, de dépôts sauvages et d'encombrants. Il est prévu que les coûts de nettoyage ou de travaux occasionnés suite à des malveillances seront facturés à la personne responsable.

• La procédure d'élaboration du PLU n'étant pas soumise à évaluation environnementale stratégique, le projet est considéré comme achevé et arrêté.

Il est donc prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration et aux communes limitrophes.

• La commission « travaux » a retenu les entreprises qui interviendront dans la réfection de la clôture du cimetière. Il s'agit de l'entreprise David Vasseur (6 262 € hors taxes) pour la démolition et le terrassement et de l'entreprise Symphosium (18 974 € hors taxes) pour la maçonnerie.

• Suite au vol de câbles d'éclairage public, le conseil Municipal a décidé d'approuver le projet de travaux étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme d'un montant de 7 228 € TTC.

• Rejoignons le collectif « Oui à Amiens Capitale » pour que Amiens garde un certain nombre de pouvoirs face à Lille lors de la réforme territoriale qui réunira la Picardie et le Nord Pas -de- Calais.

REUNION DU 16 MARS 2015

• Eclairage public : transfert de la compétence concernant la maîtrise d'ouvrage des investissements à la Fédération d'Energie. La Commune n'aura plus à déboursier que sa participation sur le montant hors taxes des travaux.

• Autorisations de construire (loi ALUR) : Amiens Métropole a signé la convention permettant la création d'un service commun pour l'instruction des autorisations et de tous les actes relatifs à l'occupation des sols. La Commune va le signer à son tour.

• Accessibilité des établissements recevant du public : Amiens Métropole va lancer une mission de prestations portant sur la réalisation des diagnostics des établissements concernés et propose une mutualisation des procédures des marchés afin d'aboutir à des effets d'économie.

Un agenda d'accessibilité programmée doit être déposé avant le 27 septembre 2015.

• Adhésion au groupement de commandes proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme pour la réalisation d'un document unique, obligatoire, d'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Le Centre de Gestion sera donc chargé de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations.

• Monsieur Daniel Girault fait le bilan d'un an d'activités réalisées par les employés communaux et en profite pour les remercier pour le travail effectué.

Marie-Claude BOUTIN

L'INTEGRALITE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL EST ACCESSIBLE SUR LE SITE
DE LA COMMUNE : www.rumigny.fr

LES AGENTS COMMUNAUX EN JAUNE !



La santé et la sécurité des agents communaux sont des préoccupations majeures du conseil municipal.

Les actions en la matière prennent des formes diverses :

- La construction d'un local de vie construit dans les ateliers communaux, en voie d'achèvement ;
- Le suivi de formations (espaces verts, utilisation des produits phyto sanitaires,...) ;
- Les équipements de protection individuels de sécurité (EPI), récemment entièrement renouvelés ;
- Le renouvellement progressif du matériel, dans le respect de la réglementation.

Daniel GIRAULT

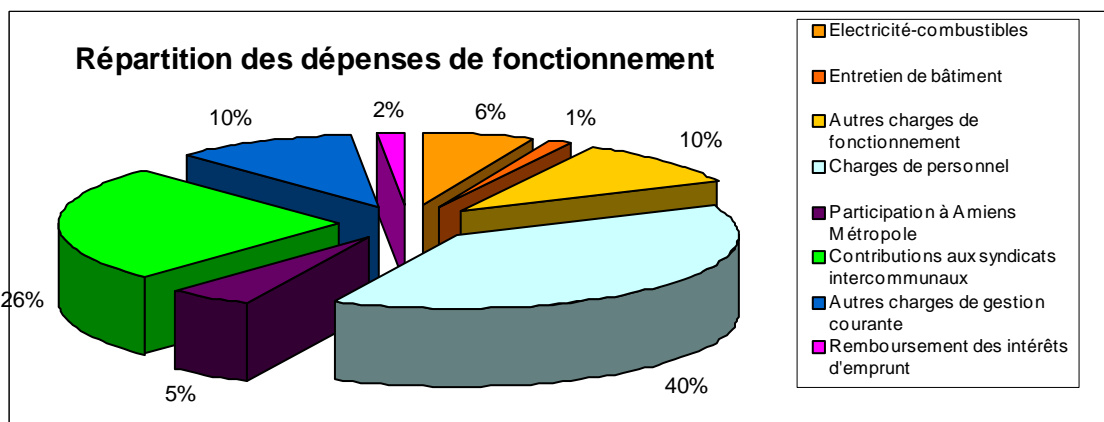
BUDGET COMMUNAL 2014: LE BILAN

Le bilan de l'exécution du budget 2014 est désormais connu :

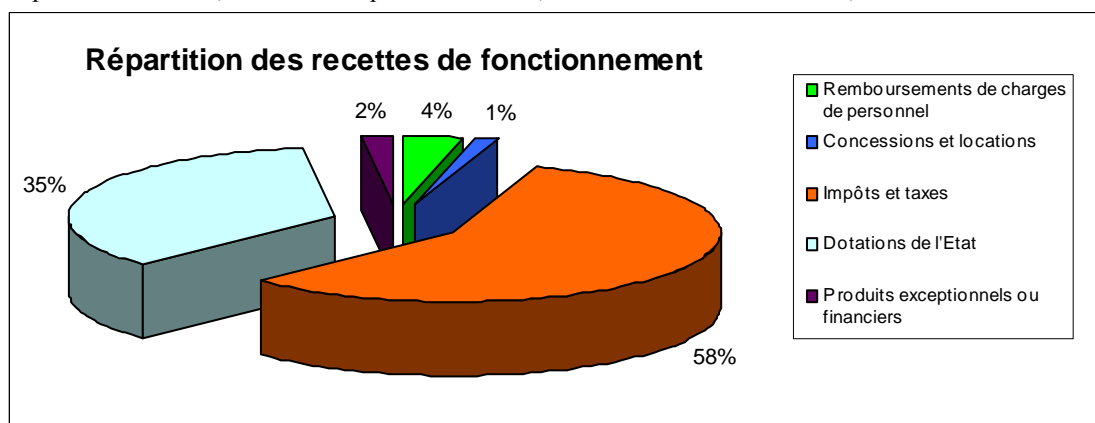
Budget de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 277 407,69 € pour 306 357,17 € de recettes. Les grandes masses se décomposent comme suit (Deux graphiques reprennent la répartition des postes les plus importants) :

Dépenses : Charges à caractère général : 50 935,84€ - Charges de personnel : 107 976,95€ - Versement à Amiens métropole : 13 733 € - Charges de gestion courante : 100 130,94 € - Charges financières : 4 630,96 €



Recettes : Remboursement rémunérations personnel : 11 411,84€ - Produits des services : 4 086,44€ - Impôts et taxes : 176 754,66 € - Dotations et participations : 108 252,05 € - Autres produits : 5 851,46 € - Produits financiers : 0,72 €



Budget d'investissement :

Les dépenses se sont élevées à 58 459,98 € et les recettes à 53 830,43 €. En investissement, la Commune ne dispose pas de ressources en dehors de quelques subventions et surtout de son excédent de fonctionnement. Le détail s'établit comme suit :

Dépenses : Immobilisations incorporelles : 3 810 € - Fonds de concours versé à Amiens Métropole (travaux rue de Sains et rue de Grattepanche) : 31 989,53 € - Immobilisations corporelles : 9 331,98 € - Remboursement d'emprunts : 13 328,47 €

Recettes : Subventions d'investissement : 13 735,82 € - Taxe d'aménagement : 11 309,05 € - Excédent de fonctionnement 2013 : 28 785,56 €

Ainsi, l'exercice 2014 se solde par un excédent de fonctionnement, notre « fonds de roulement » de 28 949,48 €. Cette somme (après déduction du déficit d'investissement) sert d'autofinancement à la commune pour réaliser des opérations d'investissement. Il est évident que la masse de dépenses consacrées au fonctionnement de la commune ne permet pas à celle-ci d'envisager tous les programmes d'investissement nécessaires ou souhaités. Fort heureusement, même si la marge de manœuvre est étroite, et même si les dotations vont continuer à diminuer, nous pouvons encore fonctionner normalement. Une réduction des dépenses à terme, la diminution de nos emprunts et sans doute une mutualisation des services renforcée avec notre métropole sont les objectifs nécessaires à l'élaboration de projets de travaux conséquents.

Le déficit d'investissement s'élève à 4 629,55 €. L'exercice a été marqué par notre participation versée à la métropole pour les travaux de la rue de Sains et la rue de Grattepanche (31 989,53 €)

Au total, l'année 2014 se solde par un excédent global de 24 319,93 €.

Mais le résultat de clôture de l'exercice 2014 est en diminution de 4465,63 € par rapport à celui de 2013, en raison de l'affectation d'une partie de cet excédent à la couverture du déficit d'investissement sur l'exercice 2014.

François BONNECHÈRE

TRAVAUX ET ETUDES

Création d'un fossé drainant rue de Vers

Un fossé mal placé et dépourvu de protection avait été réalisé rue de Vers sur le parking du terrain de football. La commune a sollicité l'intervention de la nouvelle équipe d'Amiens Métropole pour résoudre cette situation.



C'est dans le cadre de sa compétence « assainissement », qui comprend notamment le traitement des eaux usées et le réseau communautaire d'assainissement pluvial, qu'Amiens Métropole a transformé l'ouvrage en fossé drainant. Il s'agit d'un ouvrage enterré, qui recueille toujours les eaux de ruissellement, mais sans perdre de places de stationnement.

Etude de l'aménagement des carrefours

Des rencontres constructives ont eu lieu avec les services techniques d'Amiens Métropole dès l'été 2014 sur le thème de la sécurité routière aux différents carrefours. Plus récemment, ce sont les services du Département de la Somme, garants du respect du code de la route dans les modifications réalisées sur le domaine routier départemental (tous les aménagements concernent des voies départementales) qui sont venus conseiller les techniciens d'Amiens Métropole pour leurs études.



Les travaux envisagés en 2015 portent sur la réalisation d'un mini giratoire au carrefour des routes départementales.

Etude de l'aménagement de l'entrée de la rue de Lœuilly

S'agissant d'une voie communale, c'est le SIVOM de Boves qui est compétent pour terminer les travaux d'amélioration de cette rue. Seule une partie avait été réalisée en 2012, en raison d'une baisse des moyens financiers du syndicat.

La commune a donc sollicité du SIVOM l'étude et la réalisation de la seconde partie. Une rencontre avec le bureau d'études retenu en février a eu lieu le 12 mars dernier.

Le rétablissement de l'éclairage public rue de Lœuilly.

Une partie des câbles en cuivre alimentant les candélabres d'éclairage public ont été sectionnés et volés dans la nuit du dimanche 30 novembre au lundi 1^{er} décembre rue de Lœuilly et rue du château. Une partie de ces deux rues est sans éclairage depuis cette date. L'assurance communale ne rembourse pas les dégâts, ce type de bien n'étant pas assurable. Pas de prise en charge non plus par la Fédération Départementale d'Energie, la commune n'ayant pas délibéré fin 2013 sur la proposition que la FDE lui avait adressée pour l'inviter à lui confier la maîtrise d'ouvrage des travaux sur ce réseau.

Compte tenu du montant important des travaux (7 228 euros TTC), le conseil municipal s'est résolu à monter un dossier de demande d'aide. La commune bénéficiera du remboursement de la TVA, et de deux subventions de 20% chacune, l'une du Département de la Somme et l'autre de la FDE.

Les travaux devraient pouvoir être entrepris début avril.

Remercions les riverains pour leur patience qui a permis de limiter les conséquences financières de cet incident !

Le nettoyage de la parcelle communale rue de Saint Fuscien

Cette parcelle est devenue communale suite à une procédure menée en 2011. L'habitation à l'état de ruines qui s'y trouvait a été détruite et le terrain débroussaillé. Le conseil municipal va pouvoir décider de sa destinée...



Dominique EVRARD

A RUMIGNY, HIER...

Gérard a fouillé dans ses albums et retrouvé quelques photos d'animations organisées dans les années 80 à Rumigny...



Le grand départ pour 17 km vers Glisy

C'était il y a quelques années...Le Comité des fêtes avait organisé des sorties. L'une d'elles avait pour destination les étangs de Glisy, une autre le bois de Creuse.

Voici quelques photos d'époque. Nous pouvons voir à quel point les Rumignois étaient sportifs !

Les parcours se faisaient à pied, à vélo (tranquille ou sportif) et en auto pour les aîné(e)s, avec le ravitaillement !



Les « pros » posent avant le départ



Le tour de France n'est pas loin. Les cracks sont partis, la tête dans le guidon...

Dans le bois de Creuse, l'année suivante...



Les enfants s'amuse

Ces photos nous ramènent au début des années 80. Des personnes présentes sur ces clichés nous ont quittés. C'est l'occasion de nous souvenir d'elles.

D'autres photos seront prochainement à retrouver sur le site de Rumigny : <http://www.rumigny.fr>

Et sur les prochaines éditions du Journal de Rumigny

Gérard ADT



Les spectateurs n'en manquent pas une, et ils étaient nombreux. Vous en étiez peut-être...



Partie de « Jacques a dit... »

A LA BIBLIOTHEQUE...

• Dernières acquisitions.

Parmi les récentes parutions citons :

Noë, de Guillaume de Fonclare. Ancien directeur de l'Historial de Péronne, Fonclare évoque le destin du poète Noë Bousquet qui, blessé en 1918 près du Chemin des Dames, resta paralysé des membres inférieurs mais continua d'écrire. Rencontre émouvante à un siècle de distance entre deux hommes engagés dans le même combat contre le handicap physique et trouvant le courage de survivre par l'écriture.

Soumission, de Michel Houellebecq : provocateur, dérangeant, tiraillé entre fantasme et lucidité, un brin démoralisant, mais fascinant.

Evariste, de François-Henri Désérable. Second livre du jeune écrivain né à Amiens, original autant par le sujet (Evariste Gallois, génial mathématicien mort en duel à vingt ans) que par le style à la verve gouailleuse.



Au rayon Jeunesse, *Le Livre de Perle*, de Timothée de Fombelle (auteur de *Tobie Lolness*), ouvrage récemment récompensé par la Pépite du roman adolescent européen 2014.

Bernard GALTIER

• Conseils de lecture :

Note de lecture d'Anaïs :

« Si vous aimez lire les romans de vampires avec de l'action et de la romance... Il vous faut celui-là ! « De mon sang » de Amanda Hocking parle d'une jeune fille Alice qui va rencontrer Jack... ce qui va lui changer la vie. »

C'est une série en 4 tomes où l'auteur, avec un talent indéniable pour raconter les histoires, vous plonge dans un monde où les personnages sont attachants sur fond d'humour et de mystère.

Anaïs VASSEUR

Succès !

Le livre « Sacrée Mamie » qu'avaient recommandé Claire et Bénédicte fait un tabac. Voici l'appréciation élogieuse de Yann, 6 ans :

« Une sacrée mamie » a été le premier manga que j'ai lu. Il y a 9 tomes à la bibliothèque de Rumigny.

Akihiro, un petit garçon turbulent va vivre avec sa grand-mère à la campagne. Ils sont pauvres mais heureux. Le garçon plonge dans des aventures drôles avec ses amis, ils prennent des risques incroyables sous le regard malicieux et tendre de la grand-mère.

J'ai beaucoup aimé toutes ces aventures au Japon et cela m'a donné le goût de la lecture des mangas ; J'ai commencé Détective Conan ;

Yann P.

CUISINE, avec une recette de chez nous : le BISTEU PICARD

Ingrédients : 2 pâtes feuilletées, 600g de pommes de terre (bintje), 400 g de lard cru fumé et découenné, 15 g d'oignons émincés, 4 œufs entiers, 60cl de crème fleurette, sel, poivre, muscade, 1 jaune d'œuf pour la dorure.

Préparation : Éplucher les pommes de terre et les oignons. Couper des lamelles de pommes de terre sans les rincer. Émincer les oignons. Couper le lard en tranches de 0,5 mm. Dans un plat à tarte au bord assez haut (environ 3cm). Abaisser une pâte feuilletée et mettre une couche de pommes de terre et oignons. Saler et poivrer. Disposer les tranches de lard, remettre une couche de pommes de terre et d'oignons. Saler et poivrer.

Dans un saladier, mélanger les œufs, la crème, muscade, sel, poivre et verser sur les pommes de terre.

Recouvrir avec une deuxième pâte feuilletée et faire une cheminée (un petit trou au milieu de la pâte) et dorer. La pâte avec le jaune d'œuf. Cuire à 175°C pendant 1h30. Laisser reposer 30 mn avant de servir. Bonne dégustation !

Félicie ANDRIEU

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

A Rumigny aussi, des maisons changent de propriétaire ou de locataire, d'autres sortent de terre (une quinzaine ces trois dernières années...). La municipalité accueillait le 30 janvier dernier les nouveaux habitants. Ils sont une vingtaine à avoir accepté l'invitation.



Après la présentation de la commune et de ses services, ils ont partagé le verre de l'amitié et fait connaissance. Ils sont repartis avec un agenda offert par la commune, et avec les paroles de la célèbre chanson d'Emmanuel Bourgeois : « Ch'l'Arignée d'Rumigny ».



Gageons que nous les reverrons aux prochaines animations communales !

Dominique EVRARD

UN PEU DE POESIE...avec Danièle COURT

Après lecture de quelques ouvrages de Poésie et dégustation de certains textes,

Que dire de la Poésie ?

Lecture attrayante ou perplexe,
 La richesse des images joue avec les mots,
 Thèmes parfois étonnants,
 Avec rime ou sans,
 Ponctuation parfois inexistante,
 Les phrases symbolisent l'espoir et l'interrogation permanente que nous posons sur la vie et ses mystères,
 Jouer avec les mots, les associer de manière différente,
 Procure sentiment de plaisir et de délivrance.
 En fait, les mots deviennent les amis des poètes.
 Dans leur apparente simplicité, ils parlent du temps qui passe, des saisons, de l'espoir et nous amènent émotions et sentiments.

Suzanne Masmonteil nous dit :
 « Un poète ne meurt pas puisqu'il laisse toujours une partie de son cœur et vous lègue son âme »
 Alors que Serge PEY dans un poème nous écrit :
 « Dans un poème on peut ranger tout l'avenir qu'on voudrait faire exister ».

Danièle COURT

Voici un poème choisi dans le recueil « Poèmes ouverts - Anthologie de 50 poètes français d'aujourd'hui »
 Collection « le printemps des poètes », éditions Points.
 Ce recueil est disponible à la bibliothèque d'Amiens Métropole.



PICARDIE

Région éprouvée, marquée par de terribles guerres,
 Où les jours en souffrances, de douleurs s'épuisaient,
 Elle soigna ses blessures et protégea ses terres,
 Habillée de courage, elle sut se relever.

La baie de Somme aux flots chargés d'écume,
 Nous offre ses grandes marées où le sable s'enfuit
 Et la mer émeraude, revêtue d'amertume
 Tient tête à l'horizon, qui épouse la nuit.

Voici la Cathédrale, vibrant témoignage,
 Les cultures reines, les champs déshabillés,
 Les villages vivants, les prairies à messages
 Où mon enfance aux quatre vents goûta liberté.

Oui, terre picarde, Picardie estimée,
 Terre d'hospitalité, terre de plaisir,
 Tu souffres, tu chantes et tu vas danser,
 Avec tes larmes salées, ta vaillance et ton sourire.

Tu vis, tout simplement.

Danièle COURT

PICARDIE

Avec châteaux et cathédrales
 Une terre toujours remuée
 Par la charrue ou bien les bombes

Des enfants qui jouent sur les tombes
 Jetant leur soleil dans les nuées
 Ouvrent un ciel horizontal

Des façades face aux rafales
 D'un vent lointain chargé de buée
 Montrent la force qui les fonde

La craie blanche écrit des mémoires
 Ici on marche dans l'Histoire

Olivier BARBARANT



Danièle COURT a présenté ses poèmes lors de la récente animation du Comité des fêtes « Mon voisin est un artiste »

APPEL A CANDIDATURE POUR CONSTITUER UN CONSEIL CONSULTATIF DE JEUNES A RUMIGNY

Nous aimerions pouvoir proposer aux jeunes du village, la création d'un conseil de jeunes de 12 à 18 ans pour leur permettre de se faire entendre et de proposer des idées sur la vie actuelle et future du village.
 Vous avez envie de participer à la vie de la commune, d'échanger et de transmettre vos envies, faites vous connaître et transmettez-nous votre candidature. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Hélène FABRER

Thiéry BONNASSIES est décédé le 7 décembre dernier à Rumigny, à l'aube de ses 60 ans. Il laissera le souvenir d'un garçon modeste, disponible, chaleureux, facétieux, et d'humeur toujours enjouée. Il laisse beaucoup d'amis qui ont souhaité lui rendre hommage ici, par un court texte et quelques photos.



« Thiéry BONNASSIES, Président du Comité des Fêtes pendant plusieurs années nous a quittés. Il s'y était investi lors de soirées inoubliables qui avait comme thèmes : « Western », « Halloween », « Italienne », « Couscous »...Il nous a enchantés par les décors qu'il imaginait, en faisant preuve d'une grande disponibilité, pour le plaisir de tous, grands et petits, que ce soit pour l'école, la commune ou les aînés du village. Il était un modèle de savoir vivre, de bonne humeur et gardait toujours le sens de l'humour. Il nous a régales par des repas diversifiés, charmés par ses idées originales et séduit par ses compétences, avec un professionnalisme indiscutable. Il nous laissera une image de gentillesse et de convivialité.

Vous resterez, Monsieur Thiéry BONNASSIES, une figure mémorable du village. »

Ses amis



DANS LES COULISSES DU REPAS DES AINES DU 25 JANVIER...



Le repas des aînés avait cette année pour thème "le Rouergue". Ce sont plus de 90 convives qui ont profité des bons petits plats préparés par une équipe dynamique. Membres du Comité des fêtes et conseillers municipaux s'étaient démenés la veille sous la direction de Philippe COSSIN et de Roger ASSELIN, autant pour préparer les bons plats que pour agencer la salle...dans une joyeuse ambiance !



L'ASSEMBLEE DU COMITE DES FETES

L'assemblée générale du Comité des fêtes a rassemblé le 6 février 30 personnes en mairie dans la salle du conseil municipal. Elle a débuté par un hommage à Thiéry BONNASSIES, décédé en décembre. Efficace et dynamique président du Comité il y a quelque vingt ans, Thiéry continuait de participer à ses activités et avait plusieurs fois prêté main forte lors des grandes occasions, en particulier lors du repas des aînés en 2012. Plusieurs images projetées sur l'écran ont évoqué ces moments. Une minute de silence a été observée en sa mémoire.

Le Président du Comité, Roger ASSELIN, a commenté brièvement les différentes activités du Comité au cours de l'année écoulée, illustrées par un choix de photographies. La plupart se produisent chaque année. Certaines sont moins fréquentes, comme la soirée œnologique consacrée cette fois-ci au champagne. Succès de la réderie 2014, qui bénéficiait du beau temps et d'un équipement renouvelé.



Bienvenue aux nouveaux adhérents !

Une innovation, sur l'initiative de la municipalité : la retraite aux flambeaux accompagnée par un comédien/chanteur le 13 juillet. Plusieurs membres ont posé le problème du feu d'artifice du 13 juillet. Jadis, cet événement était suivi par un bal populaire qui attirait un bon public. Ce n'est plus le cas, et certaines familles préfèrent aujourd'hui voir le feu d'artifice d'Amiens. Le moment est venu de décider de son maintien en collaboration avec Grattepanche et Hébecourt ou de l'arrêter. Si c'est le choix des trois partenaires, il faudrait néanmoins conserver une animation locale le soir du 13. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

La plupart des activités sont bénéficiaires et compensent largement le déficit de quelques unes, surtout grâce au résultat positif de la réderie (1441 €). Cet excédent permet également de faire face aux frais généraux, qui incluent en particulier 623 € d'assurance. Le déficit global de 1765 € s'explique par quelques investissements (barnum à montage instantané, barbecue-étagère, etc...) pour un montant total de 1582 € et par une dépense anticipée (450 € de vins) pour le repas des aînés 2015.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Quitus est donné par l'assemblée à l'ensemble du bureau. Dominique SCHAEVERBEKE a pris le poste de trésorière, que quitte Edith DELÉCOLLE (sans toutefois quitter le Comité).

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité: Président : Roger ASSELIN, Vice-Présidents : Corinne BLANGER et Richard MONNEHAY, Trésorière : Dominique SCHAEVERBEKE, Trésorière adjointe : Françoise ASSELIN, Secrétaire : Bernard GALTIER, Secrétaire adjointe : Véronique DUQUESNE. Eric et Nathalie LECUYER, nouveaux habitants, décident d'adhérer au Comité. Le Comité leur souhaite la bienvenue et les remercie pour les crêpes apportées pour l'occasion !



Cadeau pour la Trésorière !

A l'issue de la réunion un cadeau a été remis à Edith par Roger ASSELIN pour ses 10 années au poste de trésorière.



La séance s'est prolongée par un vin d'honneur dans la bibliothèque.

Roger ASSELIN et Bernard GALTIER

LE CALENDRIER DES ANIMATIONS 2015

Dimanche 3 mai : course cycliste
 Samedi 12 mai : soirée du club de football
 vendredi 29 mai : fête des voisins
 dimanche 7 juin : tournoi du club de ping-pong
 dimanche 14 juin : tournoi du club de football
 samedi 27 juin : fête des écoles à Rumigny
 mardi 13 juillet : retraite aux flambeaux-animation
 mercredi 14 juillet : pique-nique républicain - concours de boules
 dimanche 30 août : réderie - fête locale
 dimanche 11 octobre : journée « environnement »
 samedi 21 novembre : loto
 samedi 5 décembre : téléthon

LA SOIREE DE LA SAINT VALENTIN



Le Comité a enregistré 90 entrées lors de cette soirée sympathique animée par le groupe « Peut'qu'manquer »

AU CLUB DE L'AMITIE

L'Assemblée Générale du Club de l'Amitié s'est tenue à la bibliothèque le 5 janvier 2015 ;

A l'ordre du jour : bilan financier, bilan d'activités, réélection du bureau, présentation des perspectives pour 2015.

Le bureau comprend 6 membres: Présidente : Nicole Galtier, Trésorière : Monique Cheval, Trésorière adjointe : Thérèse Roussel, autres membres : Christiane Rimbault, Marie-Christine Rogiez, Janine Wallet.



L'Assemblée Générale s'est terminée comme d'habitude par une loterie : 11 agendas offerts par la Commune ainsi

que 10 bons d'achat de chez Auchan offerts par le club ont été distribués. Le verre de l'amitié a clôturé la réunion. Le bureau remercie tous ceux et celles qui ont assisté à l'Assemblée Générale de leur club et qui prennent part à nos activités.



Rappel : la cotisation de 12 euros donne droit à une invitation au Repas de Printemps qui aura lieu cette année le 19 avril, ainsi qu'à des réductions importantes pour toutes les sorties organisées par le club (ainsi plus de 20 personnes se sont inscrites pour Holiday on Ice au Zénith le 11 mars, au tarif de 25 euros au lieu de 40).

La Présidente, Nicole GALTIER

AU CLUB DE GYM



Immortalisons ce moment de convivialité et de détente après les cours de gym. Dommage pour les absentes, ce jour là, qui ont raté la traditionnelle galette des rois. Vous pouvez, même en cours d'année, venir nous rejoindre le mercredi soir !

Nadine RUELLE et Marie-Claude BOUTIN

Les membres du club de gymnastique se réunissent les mercredis de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes. Exercices d'assouplissement et de travail au sol dirigés par une monitrice spécialisée.

Contactez la Présidente, Nadine RUELLE, au 03.22.42.08.04

CONFERENCE à la salle des fêtes « COMPOST ET PAILLAGE »



Le 15 janvier dernier, à 19 heures, la commune accueillait à la salle des fêtes Eleonore ANGER, du CPIE Vallée de Somme et Sam CORWYNN, jardinier, dans le cadre du rés'EAU "les jardins s'emmêlent".

Le thème proposé était « Compost et paillage : pour un jardin fertile, facile et économe ».

La soixantaine de jardiniers qui avaient fait le déplacement ne se sont pas quittés sans avoir dégusté quelques spécialités du terroir...

Dominique EVRARD

FOOTBALL A RUMIGNY : UN TOURNANT !

Notre club vit actuellement une période de changement et de reconstruction ... Quelques éléments pour comprendre... Nos équipes seniors de l'année dernière ont subi une grande érosion suite au départ massif de nombreux joueurs ainsi que de l'entraîneur.

Côté encadrement Vincent Destombes prend du recul pour cause professionnelle et laisse la présidence à François Delécolle (03 22 42 01 87), Vincent reste vice-président, Nicolas Dassonville est secrétaire, Frédéric Degezelle trésorier avec le support de Stéphane Callies qui a assumé la fonction de nombreuses années.

Le club est reparti en championnat seniors avec une équipe en 4^e division au lieu de deux équipes. Choix fait pour favoriser le développement d'une équipe de nouveaux joueurs, plus locale qu'auparavant avec le souhait de privilégier l'esprit club et amical fidèle à notre histoire. Frédéric et Stéphane DZAJIC assurent l'entraînement avec l'aide de Bruno (le jeudi à 19h) les matchs ont lieu le dimanche à 15h (14h30 horaire d'hiver).

L'encadrement est renforcé avec l'arrivée de Bruno LAGNY et la signature d'un jeune arbitre nous ouvre des possibilités de recrutement. Eric BLANGER continue son travail précieux d'accompagnement et d'entretien du vestiaire.

Nos vétérans, sous la houlette de Christophe DOUAY et de Laurent CLAISSE sont toujours présents et dynamiques. Les matchs se déroulent le dimanche matin à 10h, les entraînements le mercredi à 19h30 soit au terrain de St Sauflieu soit de Rumigny.

Nos jeunes de moins de 18ans (U18) sont repartis en quête de bons résultats et toujours sous l'encadrement de Manu Carpentier. Entraînement le mercredi 18h et matches le samedi après midi 14h30 jusqu'au mois de mars puis 15h30 au printemps. Pour le football des jeunes (U11/U9/U7) nous n'avons pu hélas engager cette année un recrutement faute d'animateur. Notre projet est de se préparer pour l'année prochaine en proposant avant l'été de redémarrer des entraînements à nos jeunes du village et villages environnants, souhait de parents privilégiant la proximité.



Le club reste fidèle à sa tradition de convivialité. La soirée paella de novembre 2014 a connu un vif succès et le traditionnel couscous aura lieu le samedi 16 mai 2015, ainsi que son tournoi de sixte à la mémoire de GREG le dimanche 14 juin 2015. Le football reste une belle école de vie et un lieu de plaisir et de rencontres sur le terrain de foot pour encourager nos équipes ou pour parler de la relance du foot des jeunes.

François DELECOLLE, Président & Vincent DESTOMBES, Vice-Président

L'équipe des U18 du Rumigny FC accompagnés de quelques vétérans

ETAT CIVIL

Décès: Monsieur Jacky DELATTRE est décédé le 27 décembre 2014 à Salouël. Il était né le 11 mai 1948 à Oresmaux. Monsieur Jean-Claude EVRARD est décédé le 29 janvier 2015 à Salouël. Il était né le 20 février 1940 à Guenrouet (Loire Atlantique). Madame Edith FLAMENT est décédée le 1^{er} mars 2015 à Conty. Elle était née le 26 juin 1920 à Nanterre.

JOURNAL DE RUMIGNY : Bulletin d'information de la commune de Rumigny.

Directeur de la publication : Dominique EVRARD. **Comité de rédaction :** Véronique DUQUESNE, Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Hélène FABRER, Richard MONNEHAY, Vadim VANKERCKHOVE.

Ont participé à l'élaboration de ce numéro 4 : Gérard ADT, Anaïs et Félicie ANDRIEU, Roger ASSELIN, Corinne BLANGER, François BONNECHÈRE, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Danièle COURT, Dominique CROGNIER, Vincent DESTOMBES, Claudine et Pierre DUMSER, Véronique et Bernard DUQUESNE, Bernard et Nicole GALTIER, Daniel GIRAULT, Dominique EVRARD, Hélène FABRER, Richard MONNEHAY, Nadine RUELLE, Vadim VANKERCKHOVE.

Photographies de : Gérard ADT, Roger ASSELIN, Corinne BLANGER, Marie-Claude BOUTIN, Dominique CROGNIER, Vincent DESTOMBES, Véronique DUQUESNE, Dominique EVRARD, Bernard GALTIER, Daniel GIRAULT, Joffrey LOURDEL, Richard MONNEHAY, Dominique SCHAEVERBEKE. **Mise en page :** Dominique EVRARD.

Site internet de la commune : www.rumigny.fr . Imprimé par nos soins. Dépôt légal.

Adresse de messagerie : communederumigny@orange.fr.

Le BLOG du Comité des fêtes: <http://cfrumigny.canalblog.com>